

## Émouvant déplacement à l'Île de Sein



Je poste ci-dessous quelques photographies - réalisées par Dorian Floch, de l'UPR 29 - de mon déplacement ce jour à l'Île de Sein. Ce fut une visite très émouvante, placée sous le signe de la fidélité et de la reconnaissance aux marins de l'Île de Sein, qui avaient rejoint la France Libre dès juin 1940.

*Le départ d'Audierne en direction de l'île de Sein ce vendredi 17 avril 2015 :*



*De gauche à droite : Jim Schmidt, UPR Côtes d'Armor, Jean-François Gourvenec, Délégué régional de l'UPR pour la Bretagne, Cathy Mercier, Déléguée départementale de l'UPR pour le Finistère, et moi-même.*

*Dédié aux Forces Françaises Libres, ce monument sculpté par Quillivic est placé bien en vue du nouveau phare qui veille sur lui. Il est orné de deux inscriptions :*

- "Kentoc'h Mervel" ("Plutôt la mort que la souillure" en breton)
- "Le soldat qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison."



Le 7 septembre 1960, le Général de Gaulle, alors Président de la République, vint en voyage officiel sur l'île de Sein afin d'inaugurer ce monument du souvenir et de la reconnaissance.

Le moment était solennel, le porte-avions Clemenceau paraissait immense devant l'île et un hélicoptère atterrit.

L'Homme du 18 juin en descendit. Les Sénans étaient tous là pour accueillir "leur" Général. Les femmes portent

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
l'habit du dimanche, jusqu'au Maire, Madame Kerloc'h, qui a également revêtu la "jibilinenn". Les Sénans en chœur, vibrant d'émotion retenue, entonnèrent "Le Libéra". Tous chantèrent pour témoigner par leurs voix les épreuves par lesquelles ils étaient passés, vingt années auparavant : le dévouement, la loyauté, la mort, la faim, les blessures et surtout la rage de vaincre.

Le Général de Gaulle en fut touché. Sur la tribune dressée en son honneur, il remercia les hommes et les femmes debout :

*"Voici la mer, toujours mobile. Voilà le ciel sans cesse changeant. Et voilà le granit de Bretagne qui lui, ne change jamais. L'Ile de Sein a su, le moment où il le fallait, donner l'exemple. Le mouvement à cette époque fut naturel et spontané, parce qu'il s'agissait de l'île, de ses enfants, et parce qu'à travers les siècles, vous êtes confrontés avec les combats puisqu'il s'agissait de vous même et de votre courage.*

*J'ai compris, avec le Libéra que vous chantiez tout à l'heure, ce que fut votre sacrifice en 1940. Cela demeure à Sein et cela demeure dans l'esprit de la France tout entière. La France a eu bien des malheurs, mais grâce à ses efforts, grâce aux vôtres, elle renaît.*

***La France est ce que dans nos rêves, nous avons toujours voulu qu'elle fut : grande, prospère et fraternelle. C'est au nom de la France que je suis venu rendre hommage à l'Ile de Sein, à cette terre de courage et d'exemple, à mon compagnon, l'Ile de Sein. Dans les jours qui me restent à vivre, j'emporterai de cette cérémonie un souvenir inoubliable."***

Puis, sous les applaudissements des Sénans émus, le Président de Gaulle leva les bras en un immense V de la victoire. Sur le registre de la mairie qu'il visita par la suite, il inscrivit : "A l'Ile de Sein, mon compagnon, avec mes vœux, de tout mon cœur".

*En compagnie de Jean-François Gourvenec, Délégué régional de l'UPR pour la Bretagne, et de Cathy Mercier, Déléguée départementale de l'UPR pour le Finistère, je procède au dépôt d'une couronne de fleurs au nom de l'Union Populaire Républicaine sur le monument en forme de Croix de Lorraine, dédié aux Forces Françaises Libres :*







Dominique Salvert, le maire de l'île de Sein - ville "Compagnon de la Libération" -, m'a reçu de façon très courtoise pendant une heure, en compagnie de son premier adjoint.

Cela m'a permis de présenter longuement les analyses et les propositions de l'UPR - rencontrant une écoute attentive - et de le remercier pour le prêt de la salle municipale dans laquelle j'ai présenté ma nouvelle conférence : **"Que reste-t-il du gaullisme aujourd'hui ?"**.





François Asselineau

17 avril 2015